



Association
Marie PIRE

Championnat de France Para Badminton Adapté



24 au 26 novembre 2023
ALTKIRCH (68)
A la Palestre
Entrée libre et gratuite

Soutenu par

MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

 AGENCE
NATIONALE
DU SPORT

Conseil départemental

Haut-Rhin


ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE


Agence Régionale de Santé
Grand Est



Piscines



ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU


RENAULT


sodexo


Crédit Mutuel


Communauté de Communes
Sundgau


malakoff
humanis

Sommaire

Bienvenue à ALTKIRCH

Venir au complexe sportif de LA PALESTRE à ALTKIRCH

Comité d'Organisation Local

Programme Prévisionnel

Informations Générales

Précisions Techniques

Fiche Association

Fiche Engagement


Demande de dérogation

Autorisation médicale

Fiche Récapitulative

Plan d'accès

Liste des Hébergements



Un souffle de bienveillance
Pour aller plus loin dans
l'autonomie !



Association
Marie PIRE

- Une association à but non lucratif créée sous la loi de 1908, aujourd'hui du ressort du droit local,
- Une grande histoire ... depuis 1918,
- De tout temps s'est préoccupée de l'individu en difficulté,
- Aujourd'hui compte près de 200 salariés,
- Gère 8 établissements médico-sociaux, 1 Pôle de formations, 1 Siège administratif, accueillant plus de 300 personnes handicapées dont plus de 110 travailleurs handicapés,
- Gère une enveloppe budgétaire de 17 Millions d'euros,
- Intégrée dans des réseaux locaux, nationaux, et internationaux,
- Toujours dans une démarche d'asseoir ses acquis et de se développer vers de nouvelles perspectives d'avenir, toujours au bénéfice des personnes handicapées.



Bienvenue à ALTKIRCH

La petite ville d'**Altkirch** se trouve dans le département français du [Haut-Rhin \(68\)](#) en région [Alsace](#), dans la nouvelle région Grand Est.

Altkirch compte environ **5 700 habitants**, sa superficie est de 9.54 km². Son altitude par rapport au niveau de la mer est comprise entre 274 et 392 m. Sa densité de population était de 604 hab./km² en 2010 (*Source INSEE*). L'Alsace est renommée pour sa gastronomie, son vin blanc, ses bretzels, son munster, sa tarte flambée et le Sundgau, plus particulièrement pour sa carpe frite.



Ville d'Altkirch 
Capitale du Sundgau

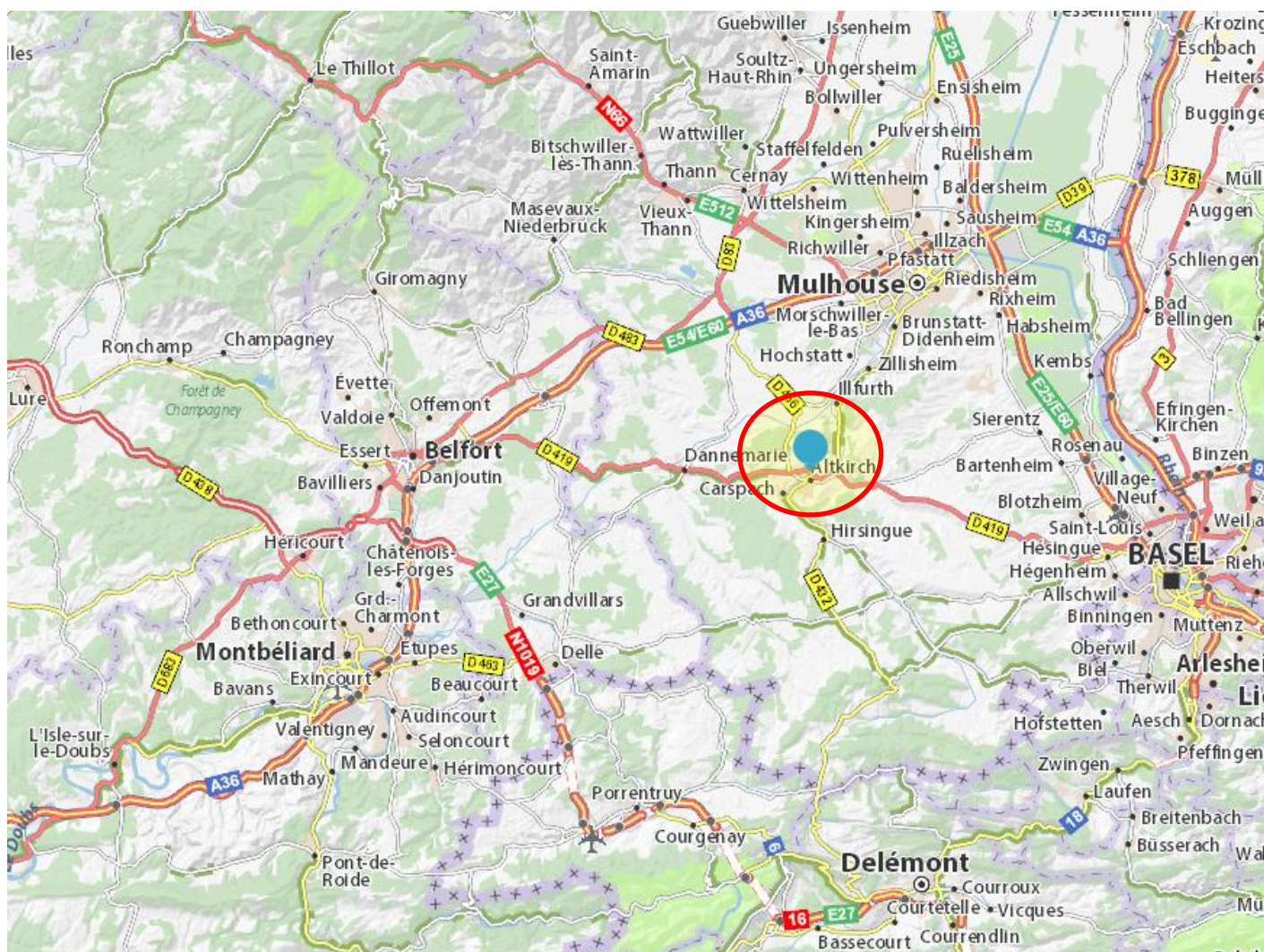


Venir au complexe sportif de LA PALESTRE à ALTKIRCH



Complexe sportif LA PALESTRE
Rue de Hirtzbach
68130 ALTKIRCH





En voiture

- Autoroute A36 de Belfort
- Sortie 15 puis Direction Altkirch

Ou

- Autoroute A35 depuis Mulhouse/Colmar/Strasbourg
- Sortie 15 / Belfort-Masevaux puis Direction Altkirch

En train / TGV

- Gare TGV Mulhouse puis correspondance Altkirch

En avion

- Aéroport BALE-MULHOUSE à Saint-Louis

Le comité d'Organisation Local

Président du COL

Monsieur LEHR Claude

*Président de l'Association **MARIE PIRE***

FONCTION	CONTACT
Trésorier	MINADEO Antonio
Secrétaire général	HARTMANN Michèle
Commission Coordination / Logistique	REINHARD Christophe
Commission Sportive	REINHARD Christophe
Commission Médicale	HILD Philippe
Commission Restauration	MORGEN Marie Noëlle
Commission Hébergement	REINHARD Christophe
Commission Communication / Partenariats	MARTINEZ Catherine
Commission Animation / Bénévolat	FELLMANN Didier
Commission Arbitrage	REINHARD Christophe

Cadre Technique National Badminton	BIDOT Patrick Patrick.bidot@neuf.fr
Délégué Technique Fédéral du championnat	STEUX Alexandre alexandre.steux@sportadapte.fr
Commission Sportive Nationale Badminton	BRUA François / BLANCHE Gaby francoisbrua@gmail.com / gaby.b@orange.fr



COL France Badminton 2023

Association MARIE PIRE – Dpt du HAUT-RHIN

REINHARD Christophe

Avenue du 8ème Régiment de Hussards
Quartier Plessier - Bâtiment 15a - BP 10045
68130 - ALTKIRCH Cedex

Tél : 03.89.08.34.53 / 07 69 88 44 75

Adresse email : responsable.polesport@mariepire.fr

Programme prévisionnel

Vendredi 24 novembre 2023

10h00 - 13h30

Accueil des délégations au complexe sportif
« La PALESTRE » rue de Hirtzbach à ALTKIRCH
(Plan d'accès n°1 p.28)

13h30 – 14h30

Réunion des entraîneurs et des arbitres

14h30 - 15h00

Cérémonie d'ouverture

15h00 – 15h30

Echauffement

15h30 – 19h00

Compétition

A partir 19h30

Repas au complexe sportif « La PALESTRE »

Samedi 25 novembre 2023

8h00

Échauffement des sportifs et réunion des arbitres

8h30 – 19h00

Compétition

11h30 - 13h30

Repas au Lycée en face du complexe sportif

20h

Repas de Gala complexe sportif « La PALESTRE »

Dimanche 26 novembre 2023

8h00

Échauffement et réunion des arbitres

8h30 - 11h30

Phases finales

12h30

Remise des récompenses et cérémonie de clôture

14h

Fin du championnat

Distribution des paniers repas à partir de 11h

Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le [vendredi 20 octobre 2023](#).

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Vendredi 24 novembre 2023 de 10h00 à 13h30

**Au complexe sportif de LA PALESTRE
Rue de Hirtzbach – 68130 ALTKIRCH**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du Badminton en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le Comité d'Organisation Local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis à partir de **19h00 le vendredi soir et de 11h30 à 13h30 le samedi midi**.

Ils auront lieu au :

**Lycée Jean-Jacques HENNER
En face du complexe sportif
20, rue de Hirtzbach – 68130 Altkirch**

La soirée de Gala du **samedi 25 novembre** soir aura lieu :

**A partir de 20h
Au complexe sportif
« La PALESTRE » Rue de Hirtzbach – 68130 ALTKIRCH**

Les paniers repas du dimanche midi seront à récupérer le **dimanche 26 novembre** :

**A partir de 11h
Au complexe sportif
« La PALESTRE » Rue de Hirtzbach – 68130 ALTKIRCH**

Hébergements

Une liste d'hôtels et de gîtes est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **para badminton adapté** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **para badminton adapté**

Modalités d'inscription

Le championnat de France para Badminton adapté relève du règlement de Badminton FFSA 2021-2024.

Peuvent participer au Championnat de France para Badminton adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023/2024 avec mention de leur classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole Sport Adapté. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. Seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle et/ou par équipe doit être validée par le président de la Ligue et le président du Comité Départemental Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.

Le cas échéant, une demande de dérogation (voir page 22 du dossier) au cas où la région, la zone ou le département d'origine du sportif n'organise pas de compétition qualificative. Aucune dérogation ne sera accordée si une compétition qualificative a été proposée sur le territoire, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité d'avoir pu participer au championnat qualificatif, et ce uniquement pour les sportifs ayant déjà participé au CF les années précédentes.

Le référent championnat de France de la CSN **para badminton adapté** FFSA en charge de la partie informatique (BLANCHE Gaby – gaby.b@orange.fr) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **vendredi 20 octobre 2023**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **vendredi 20 octobre 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion Technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para Badminton adapté – BRUA François, le Cadre Technique National de la discipline – BIDOT Patrick ainsi que les juges arbitres de la compétition est programmée le :

Vendredi 24 novembre 2023 à 13h30
Au complexe sportif de LA PALESTRE
Rue de Hirtzbach – 68130 ALTKIRCH

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous avez besoin de précisions supplémentaires sur le plan technique, veuillez adresser vos questions à BRUA François – francoisbrua@gmail.com et BLANCHE Gaby – gaby.b@orange.fr.

Equipements sportifs

- **La raquette**

Légère (100g) et robuste. Son cadre est en métal, graphite, sa tige obligatoirement en métal, carbone ou graphite.

- **La tenue sportive**

La tenue de jeu se compose d'un tee-shirt ou polo et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport **spécifiques salle (Badminton ou type Handball)**. **Les chaussures de type running (Risque accru de traumatisme de la cheville) et semelles noires sont INTERDITES.**

Le port d'un survêtement (haut et/ou bas) n'est pas autorisé, de même que le short de plage.

En cas d'impossibilité de porter la tenue réglementaire (convictions religieuses, problème physique, psychique, etc...), une demande de dérogation dûment justifiée doit être faite auprès du Juge Arbitre.

Catégories d'âges

Catégories	Moins de 12 ans (10 et 11 ans)	Moins de 14 ans (12 et 13 ans)	Moins de 16 ans (14 et 15 ans)	Moins de 18 ans (16 et 17 ans)
Saison Sportive 2023 – 2024	2013-2012	2011-2010	2009-2008	2007-2006

Catégories	Séniors (18 ans et plus)	Vétérans 1 (41 ans et plus)	Vétérans 2 (55 ans et plus)
Saison Sportive 2023 – 2024	2005-1983	1982 - 1969	1968 et avant

L'âge à prendre en compte est celui au 1^{er} janvier 2024



FICHE ASSOCIATION

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

À renvoyer au COL avant le **vendredi 20 octobre 2023**

Association MARIE PIRE

52, Avenue du 8ème Régiment de Hussards

BP 45 - 68130 - ALTKIRCH Cedex

responsable.polesport@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	45€		
Formule 2 -- Sportif Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au dimanche midi au dimanche midi (hors petit déjeuner)	85€		
Prendrez-vous un panier pique-nique à emporter ou un plateau repas sur place le dimanche ?	Pique-nique <input type="checkbox"/> Plateau repas <input type="checkbox"/>		X
Formule 1 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	25€		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat avec forfait restauration Du vendredi soir au dimanche midi (hors petit déjeuner)	65€		
Prendrez-vous un panier pique-nique à emporter ou un plateau repas sur place le dimanche ?	Pique-nique <input type="checkbox"/> Plateau repas <input type="checkbox"/>		X
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition			TOTAL

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du **Championnat de France Badminton Sport Adapté 2023**

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de :euros

N° de chèque :de la banque :

Date

Signature



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE – CLASSE AB

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et
à renvoyer au COL avant le **vendredi 20 octobre 2022**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Association MARIE PIRE

52 Avenue du 8ème Régiment de Hussard BP 45 68130
ALTKIRCH - responsable.polesport@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements
ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT SIMPLE – CLASSE BC

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et
à renvoyer au COL avant le **vendredi 20 octobre 2023**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Association MARIE PIRE

52 Avenue du 8ème Régiment de Hussard BP 45 68130
ALTKIRCH - responsable.polesport@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements
ci-dessus (obligatoire) :

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le **vendredi 20 octobre 2023**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Association MARIE PIRE

52 Avenue du 8ème Régiment de Hussard BP 45 68130
 ALTKIRCH - responsable.polesport@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 22.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE – DAMES

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et
à renvoyer au COL avant le **vendredi 20 octobre 2023**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Association MARIE PIRE

52 Avenue du 8ème Régiment de Hussard BP 45 68130
ALTKIRCH - responsable.polesport@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :	
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :		Tél. :

		N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1	1									
	2									
Paire 2	3									
	4									
Paire 3	5									
	6									
Paire 4	7									
	8									
Paire 5	9									
	10									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et
à renvoyer au COL avant le **vendredi 20 octobre 2023**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Association MARIE PIRE

52 Avenue du 8ème Régiment de Hussard BP 45 68130
ALTKIRCH - responsable.polesport@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

		N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1	1									
	2									
Paire 2	3									
	4									
Paire 3	5									
	6									
Paire 4	7									
	8									
Paire 5	9									
	10									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



FICHE ENGAGEMENT DOUBLE – MIXTE

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et
à renvoyer au COL avant le **vendredi 20 octobre 2023**
Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Association MARIE PIRE

52 Avenue du 8ème Régiment de Hussard BP 45 68130
ALTKIRCH - responsable.polesport@mariepire.fr

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom et numéro de licence du responsable délégation (<u>obligatoire pour être sur les terrains</u>) :	
Tél. :	

		N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classe	Catégorie	Niveau Féd./Nat.	Taille t-shirt	Date et lieu qualification
Paire 1	1									
	2									
Paire 2	3									
	4									
Paire 3	5									
	6									
Paire 4	7									
	8									
Paire 5	9									
	10									

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 23.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du badminton.

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Visa de la ligue régionale

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Gaby BLANCHE – gaby.b@orange.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M^{me} participe au championnat de France **para badminton adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe (doubles – mixtes)

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Gaby BLANCHE – gaby.b@orange.fr.

Je soussigné(e) M./M^{me} **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe participe au championnat de France **para badminton adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif.....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M^{me}

agissant en mon nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para badminton adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Je soussigné(e) M./M^{me}

représentant légal de M./M^{me}, agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para badminton adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à Le

Signature

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Tous les dossiers devront être adressés à :

COL Badminton 2023

Association MARIE PIRE– REINHARD Christophe

52, Avenue du 8^{ème} Régiment de Hussards

BP 45, 68130 ALTKIRCH CEDEX

03.89.08.34.53 / 07 69 88 44 75 / responsable.polesport@mariepire.fr

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le vendredi 20 octobre 2023 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par la CSN)**
- La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

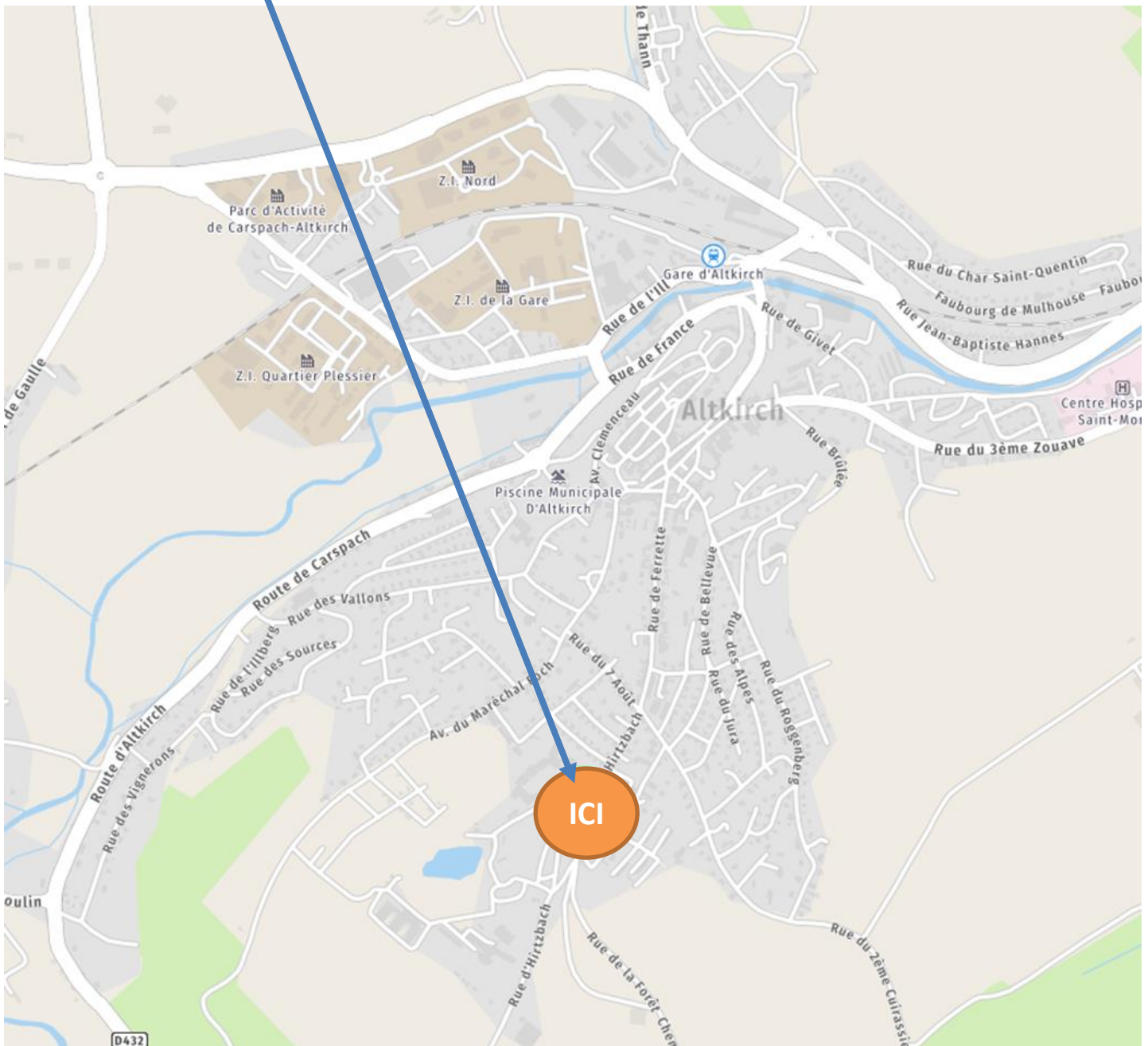
Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

Plan d'accès

SALLE LA PALESTRE rue de Hirtzbach 68130 ALTKIRCH



Hébergements / Gîtes

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Gîte au Nid de Cigogne http://www.gitemoreth.com	12, rue de l'église 68130 CARSPACH 03 89 40 26 24 06 72 21 38 66	Gîte rural 6/7 personnes + 2 chambres d'hôtes 3 et 4 pers	4 kms
Gîte Croque Noisettes http://www.gite-croque-noisettes.com	2, rue du Capitaine Schaufelberger 68560 BETTENDORF 03 89 07 14 53 06 19 13 51 94	Gîte rural 9 personnes (à partir de 340€ pour 2 nuits) + 2 chambres d'hôtes jusqu'à 3 pers	7,3 kms
Gîte de Mme REIN-BLIND http://www.gite-auchevalblanc.fr	18, rue des Seigneurs 68560 RUEDERBACH 03 89 40 50 94 06 76 59 24 98	Gîte rural 7 personnes	8.7 kms
Gîte Le Liseron http://www.le-liseron.fr	18, rue de Ruederbach 68360 Illtal 03 89 68 46 09	Gîte rural 7/9 personnes + 5 chambres d'hôtes de 1 à 3 pers	9.9 kms
Gîte La Maison Bleue Mme Quartier http://www.gite-maisonbleue.fr	1, rue du Mont 68130 SCHWOBEN 03 89 30 35 30 06 50 05 77 45	Gîte rural 6/7 personnes	7.3 kms
Gîte à l'Orée Du Bois https://www.location-vacances-alsace.fr	17, rue du Mont 68130 WALHEIM 03 89 40 15 89	2 Gîtes ruraux de 4 à 5 personnes	6.1 kms

Hébergements / Hôtels

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
Hôtel Ibis Budget Dornach	1, Rue Marc Seguin 68200 MULHOUSE Tél : 03 92 68 31 94	≈ 44€ Ch de 1lit double Ch de 2 lits simples	14Km
ENZO Hôtel	30, Rue Albert Tachard 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS Tél : 03 89 59 84 30	≈ 42€ Ch de 1 à 3 pers	13 Km
Hôtel Première Classe	1 a, rue de la Source 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS Tél : 03 89 60 48 27	≈ 37€ Ch de 1 à 3 pers Petit dèj : 4,80€	15 Km
Hôtel F1 Mulhouse Centre	50, rue du Soleil 68200 MULHOUSE Tél : 08 91 70 53 28	A partir de 31€ Ch de 1 à 5 pers	15 Km
Campanile Mulhouse	1 a, Rue de la Source 68790 MORSCHWILLER-LE-BAS Tél : 03 89 59 87 87	A partir de 37€ Ch de 1 à 4 pers	15 Km
Hôtel Ibis budget Centre	42. Avenue Général Leclerc 68100 MULHOUSE Tél : 03 89 46 41 41	≈ 62€ Ch de 1 à 4 pers Petit dèj : 6.85€	15 Km
B &B Hôtel Mulhouse Centre	68100 MULHOUSE 38 Av de Colmar Tél : 0 892 702 215	A partir de 52€ Ch de 1 à 4 pers Petit dèj : 6.85€	16 Km
Auberge de Jeunesse de Mulhouse	37, Rue de l'illberg 68100 MULHOUSE Tél : 03 89 56 23 62	Ch jusqu'à 6 lits A partir de 20€/pers	15 Km



Partenaires institutionnels

Soutenu
par



MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité



Partenaire principal FFSA



Conseil départemental



Haut-Rhin

Partenaires locaux



RENAULT



Crédit Mutuel



Piscines
waterair

ENEDIS
L'ÉLECTRICITÉ EN RESEAU